

Lyon, 27 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Première intervention des citoyens du Conseil de développement devant les élus métropolitains lors de la séance du Conseil.**

Le Président de la Métropole a accepté la demande faite par le Conseil de développement d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil métropolitain une question orale proposée par cette instance de démocratie participative. Par la voix de deux représentants, ses membres ont souhaité interpeller les élus sur la ZFE (Zone à faibles émissions) et demandé à contribuer à son évaluation. En réponse, l'Exécutif de la Métropole a répondu favorablement à cette demande d'implication et esquissé les contours d'un dispositif d'évaluation participatif qui contribue au pilotage de la ZFE comme à l'atteinte de son principal objectif, la lutte contre la pollution de l'air.

Laurence Boffet, vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes : « *La participation des citoyens est essentielle à la bonne mise en oeuvre et à la réussite de politiques que nous voulons à leur service et pour leur cadre de vie. Le Conseil de développement est l'un des moyens dont ils disposent pour dialoguer entre eux et avec nous. Ce relai est important et leur contribution sera précieuse.* »

Jean-Charles Kohlhaas, vice-président aux déplacements, intermodalités et logistique urbaine : « *La ZFE est un outil pour l'amélioration de la qualité de l'air et la protection des habitants. Dès le lancement du projet d'amplification en mars 2021, la Métropole s'est appuyée sur la concertation pour questionner les besoins et les impacts d'une ZFE juste et efficace : saisine volontaire de la CNDP, panel citoyen, expérimentations... Sa mise en oeuvre doit continuer d'être réflexive afin de permettre sa réussite l'implication du Conseil de développement est donc de ce point de vue une bonne nouvelle.* »

**Le Conseil de Développement est un outil vivant de démocratie participative. Il offre à tous les habitants de la Métropole la possibilité de s'exprimer démocratiquement au-delà des seules périodes d'élections. C'est le lieu propice pour expérimenter d'autres formes de participation citoyenne à l'échelle de la Métropole, et pour imaginer de nouvelles façons de donner la parole à celles et ceux qui s'expriment peu, ou qui ne s'expriment plus. Le Conseil de développement est ainsi chargé d'interpeller directement les élus, à travers ses travaux et des temps de débats dédiés. Une fois par an, une question prioritaire est aussi mise à l'agenda du Conseil métropolitain.*

Contact Presse :

Métropole de Lyon : rguillet@grandlyon.com 06 98 51 59 94